

Procès-verbal n°19 de la commission des Compétitions jeunes

Réunion du :	Jeudi 20 Janvier 2022
À :	14h00
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présents :	MM. Patrick AURILLON- Jean pierre RIEU – Jean-Marie TATEVIN Stéphan BROC - Denis LASGOUTE-Emile HOURS

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (n°affiliation@footoccitanie.fr). le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°18 de la réunion du 13/01/2022.

Rappel des règles s'appliquant aux divers championnats Régionaux Départementaux (info COMEX) du 24/03/2021. Et PV COMEX du 6/05/2021 et Du comité de direction de la ligue Occitanie du 1/05/2021

Le comité exécutif de la F.F.F.(COMEX) a décidé d'arrêter toutes les compétitions amateurs Départementales et Régionales métropolitaine pour la saison 2020/2021, en raison de l'épidémie de la COVID 19 et des mesures sanitaires renforcées.

Dates des calendriers déjà contraignant ne permettent plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du COMEX F.F.F. entraîne une « saison blanche » aucune accession et rétrogradation pour les clubs engagés dans ces championnats.

Le COMEX de la F.F.F. a également arrêté définitivement les championnats Nationaux U19 et U17

Réduction du nombre d'équipes en championnats régionaux. Tendre des compétitions territoriales et non plus départementales- Protéger les clubs formateurs en limitant le nombre de joueurs mutés (article 93.3° Réflexion à la notion des 50 kms pour les mutations).

Directives Procès- verbal du COMEX du 20/08/2021 concernant les directives afférentes à la mise en application du Pass sanitaire dans le cadre de la reprise des compétitions **FFF-Ligues et Districts**

COUPE GARD LOZERE

Les différentes rencontres se joueront les 12 et 13 /02/2022

A-CADRAGE U18/U19 : 5 rencontres – 3 exempts . Ces rencontres se jouent le 12/02/2022 à 15H00

- 1 NIMES LASALLIEN2/ LE GRAU DU ROI
- 2 AS POULX /ENT PERRIER VERGEZE
- 3 PISSEVIN VALDEGOUR/ST PRIVAT MONS



4 ST HILAIRE LA JASSE/ BAGNOLS ESCANAUX
5 CANABIER / ST MARTIN DE VALGALGUES

Clubs exempts :

D1 PUJAUT, NIMES CASTANET
D2 AIMARGUES CABASSUT

Le tirage au sort des demi- finale jeunes a été effectué par Madame Mylène LEGAL et Mr Teddy GRAS.

Pour les U17/U16 et U15/U14 voir les rencontres sur le site du district Rubrique Compétitions « COUPES »

Pas de prolongations – tirs aux buts si nécessaire.

- U17/U16 les rencontres le Samedi 12/02/2022 à 15h00.
- U15/U14 les rencontres le Dimanche 13/02/2022 à 10H00 (possibilité de jouer le samedi à 15H00 demande à faire par le réseau foot clubs dans les conditions habituelles).

REPORT COUPE GARD/LOZERE U15/U14

La rencontre entre **NIMES ACCADEMIE UNIVERS/PAYS UZES**, prévue le 23/01/2022 se jouera le samedi 05/02/2022 à 15H00 – stade ville de NIMES - Décision commission.

En fonction des résultats de la rencontre du 5/02/2022 une rencontre se jouera le 13/02/2022 et l'autre le 19/02/2022

U15 D3 PAYS VIGANAIS/PAYS UZES

U15 D3 B ACADEMIE UNIVERS NIMES/GAZELEC GARDOIS

Modifications rencontres -REPROGRAMMATION - COVID 19

CATEGORIE U17/U16 Départementale 1 poule A

La rencontre BEUCAIRE JONQUIERES 2/ VERGEZE 1, prévue le samedi 22 janvier 2022 à 15h00 est reportée au samedi 19/02/2022 à 15h00 même stade (4 cas COVID équipe VERGEZE d1)

CATEGORIE U17/U16 Départementale 2 poule A

La rencontre BOUILLARGUES/AIMARGUES VIDOURLE 2, prévue le dimanche 30/01/2022 10H00 se jouera le samedi 29/01/2022 à 16 heures –même stade- accord des deux clubs

CATEGORIE U 17-U16 Départementale 2 Poule A

La rencontre MILHAUD-HAUT DE NIMES/BOUILLARGUES, prévue le Dimanche 16/01/2022 à 10h00, **NON JOUEE** (terrain gelé) se jouera le Samedi 22/01/2022 à 13 heures 30 même stade – Décision commission

POULE B

La rencontre ST HILAIRE LA JASSE-/ST CHRISTOL LES ALES **NON JOUEE**, se jouera le Samedi 22/01/2022 à 13 heures 30 –même stade – Décision commission

CATEGORIE U15 Départementale 1 Poule B



La rencontre ST PRIVAT AS-FC MONS 1 / AS POULX1, prévue LE Dimanche 30 /01/2022 à 10 heures 00, se jouera **le Samedi 29/01/2022 à 14 heures 30 COMPLEXE** SPORTIF DES VAUPIANS N° 1- accord des deux clubs

CATEGORIE U15/U14 Départementale 3 Poule A

La rencontre LA GRAND'COMBE/ST CHRISTOL LES ALES 2, **NON JOUEE** (terrain gelé) se jouera **le Samedi 22/01/2022 à 15H00** –même stade décision commission

Forfait simple-

Forfait COVID

U17 Départementale 2 poule C

Club N°553703 THEZIERS

Par courrier en date du samedi 15/01/2022, le club de THEZIERS nous informe que son équipe U17 D2 Poule C ne pourra se déplacer ce dimanche 16/01/2022 pour y disputer la rencontre prévue contre le MAS DE MINGUE.

En conséquence, le club de THEZIERS est déclaré Forfait.

Score à Homologuer : MAS DE MINGUE 3/0 THEZIERS (moins 1 point au classement)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Bernard BARLAGUET

Le Secrétaire de séance

Patrick AURILLON

